

Nantes, le 24 septembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

## L'Ecole des Mines de Nantes adopte son Agenda 21

et s'engage de manière concrète en faveur du développement durable et de la responsabilité globale

*En cohérence avec la démarche de la Conférence des Grandes Ecoles, l'Ecole des Mines de Nantes est l'une des premières écoles - après Centrale Paris - à inscrire le développement durable dans ses valeurs et ses priorités stratégiques. Pensé et réalisé en concertation avec l'ensemble du personnel et des élèves, l'Agenda représente les 21 engagements de l'Ecole pour les années à venir en matière de développement durable et de responsabilité globale.*

L'Agenda 21 a été réalisé sur la base d'un Livre Blanc, fruit des propositions du personnel et de 250 élèves en réponse à la question : « *En 2015, l'Ecole est exemplaire en matière de développement durable. Par quoi cela se traduit-il ? Qu'avons-nous fait pour en arriver là ?* ». L'Agenda 21 de l'Ecole a été adopté au printemps 2008 par le Conseil d'Administration de l'Ecole. Il se présente sous forme d'une charte qui repose sur 21 engagements détaillés en plan d'actions. L'engagement de l'Ecole à **inscrire le développement durable au cœur des valeurs de l'Ecole** s'est déjà concrétisé pour la première année par des actions pour :

- **Réduire l'impact écologique de l'Ecole**

L'Ecole des Mines de Nantes a engagé des actions en faveur d'une **gestion écologique** du Campus, et en particulier dans le domaine de la **restauration** (approvisionnement en produits bio, régionaux et issus du commerce équitable), de l'**énergie** (diagnostic DPE des bâtiments, projet sur une chaudière à bois, etc.) du **transport** (Plan de déplacements inter entreprises, etc.), et des **déchets** (utilisation de papier 100% recyclé, politique de gestion des déchets, etc.).

L'Ecole des Mines de Nantes a par ailleurs réalisé dès juin 2007 son **Bilan Carbone** afin d'identifier ses émissions de gaz à effet de serre et de travailler sur des pistes techniques et/ou comportementales pour les réduire. Il est actualisé tous les ans.

- **Former les élèves aux enjeux et pratiques du développement durable**

Pour l'Ecole, le développement durable ne relève ni d'une option, ni d'un domaine thématique en particulier. C'est la raison pour laquelle tous les futurs ingénieurs disposent d'une **formation générale** sur le sujet, avec des demi-journées consacrées aux enjeux économiques, sociétaux et environnementaux qu'ils retrouveront dans leurs différents métiers et missions futurs. L'Ecole favorise également les mises en situation telles que

projets, stages ou concours comme les Trophées de la Responsabilité Globale, « Handimangement », le concours presse, la journée « Equation », ...

L'Ecole ouvre également en octobre 2008, en partenariat avec Audencia, l'ECN et l'ESA, un **Cycle des Hautes Etudes en Développement Durable (CHEDD)**, à destination des dirigeants d'entreprises et de collectivités (1 journée par mois sur 10 mois). Compte tenu de l'urgence de la situation, tous les décideurs de la vie économique et sociale sont visés.

- **Faire progresser le développement durable par la recherche et l'innovation**  
L'Ecole souhaite faire du développement durable un **thème transversal dans les programmes de R&D de l'Ecole** au-delà des 2 thématiques scientifiques de l'Ecole : les Sciences de l'Information et les Sciences de l'Energie et de l'Environnement.
- **Mettre en adéquation la politique sociale et les ressources de l'Ecole avec ses engagements pris en matière de développement durable**  
Cet engagement passe par exemple par l'ouverture de l'Ecole à plus de **diversité** dans son recrutement du personnel et des élèves ou encore l'accompagnement des élèves en difficulté. L'Ecole a par ailleurs investi dans une infrastructure adaptée à l'accueil d'élèves handicapés.

L'Ecole entend poursuivre ses actions. La mise en place de l'Agenda 21 est une étape importante qui donnera lieu chaque année à une évaluation des progrès réalisés. Un **responsable développement durable** rattaché à la direction a ainsi été nommé pour suivre les engagements de l'Ecole.

*\*L'Agenda 21 est une déclaration engageante portant sur un programme d'actions pour le XXI<sup>e</sup> siècle en faveur du développement durable.*

**Contact presse :**

Nathalie Le Calvez – Tél. 02 51 85 81 90

E-mail : [Nathalie.Le-Calvez@emn.fr](mailto:Nathalie.Le-Calvez@emn.fr)

<http://www.emn.fr>